



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article272>

DÉCLARATION : A propos du discours du président de la République

- Le parti - Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 2 juillet 2007

Union des Forces de Progrès

DÉCLARATION : A propos du discours du président de la République

Vendredi 27 juin 2007, Mr Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, Président de la République, a adressé un important discours à la Nation, dans lequel il annonce le déclenchement du processus visant au retour des déportés et des réfugiés mauritaniens, victimes des événements de 1989-1991. Il annonce également les réparations et le rétablissement dans leurs droits de toutes les victimes et de leurs ayants-droits. Il s'agit là d'une prise de position courageuse, en rupture totale avec les pratiques antérieures.

Le Président de la République a saisi l'occasion pour exprimer toute sa compassion à l'endroit de ceux qui ont souffert de ces douloureux événements, affirmant solennellement la nécessité d'assurer l'unité nationale, dans l'équité et l'égalité entre citoyens, sur la base des principes de l'Islam.

Les militants de l'Union des Forces de Progrès ont toujours défendu ces principes et consenti des sacrifices innombrables pour leur mise en oeuvre effective. Il va donc sans dire que notre Parti soutient de toutes ses forces les orientations et les engagements exprimés dans le discours de M. le Président de la République.

Il revient aujourd'hui, à l'ensemble des Partis politiques, à toutes les organisations de la société civile, aux personnalités et citoyens de tous les milieux, sans exclusive, de s'associer sur des bases consensuelles minimales pour assurer le succès de tels engagements et orientations.

Les événements de 1989-1991 ont ébranlé notre pays avec les déportations, les rapatriements, les exils et autres crimes abominables. Notre peuple a la capacité et les dispositions, de régler l'ensemble de ces problèmes, les uns après les autres, en prenant le temps nécessaire, dans l'unité et la solidarité, dans le même élan de réconciliation nationale.

Pour traduire ces orientations et engagements en actes, il est indispensable de mettre en place une Commission Nationale représentative et digne de confiance, dotée des attributions et des moyens nécessaires, rattachée à la Primature ou à la Présidence de la République pour en assurer la supervision. Sur la base des suggestions largement concertées de cette commission, avec le concours de l'ensemble des institutions de la République, les différentes étapes seront définies et mises en oeuvre avec persévérance et patience.

En tout premier lieu, il s'impose d'organiser une campagne nationale d'explication, pour unir les coeurs et les esprits de l'ensemble des Mauritaniens, convaincre les plus réticents, rassurer tous ceux qui pourraient s'en inquiéter. En effet, la réconciliation nationale n'est pas une entreprise de revanche, mais le rétablissement des rapports de confiance et de solidarité mutuelle pour le salut de notre maison commune, la Mauritanie, sur des bases justes, viables et durables. Elle doit offrir l'occasion à tous de s'exprimer, d'apporter leur contribution, voire leurs réserves et même leur opposition - tous devant être sollicités pour jouer le rôle qui leur revient dans cette entreprise de réconciliation et de concorde nationales. Il y va de la sauvegarde de la stabilité et de l'unité de notre pays, face à une entreprise qui, pour réussir, a besoin qu'on prenne le temps nécessaire, qu'on prévienne les risques et qu'on recourt au consensus le plus large. D'autant plus que dans le monde contemporain les peuples qui n'assument pas et ne prennent pas en charge leur destin, courent de graves risques de voir des puissances extérieures les instrumentaliser selon leur propre agenda. Ayant hérité d'une administration et d'un système qui assume de graves responsabilités dans ce qui s'est passé, ceux qui détiennent l'effectivité du pouvoir ont le devoir suprême d'assurer avec fermeté la mise en oeuvre effective des orientations et des engagements du Président de la République.

Les déportés, les réfugiés mauritaniens et l'ensemble des victimes étant les premiers concernés, il s'agira avant tout d'évaluer leur situation, d'aller au-devant de leurs besoins, de leurs préoccupations, mais aussi et surtout de leurs dispositions. Nous devons saisir l'occasion, par-delà les vicissitudes, pour exprimer notre gratitude et nos remerciements au Sénégal, au Mali et à l'ensemble des pays et organisations internationales amis, pour leur

DÉCLARATION : A propos du discours du président de la République

sollicitude à l'égard de nos compatriotes, pour le soutien qu'ils nous ont apporté et qu'ils ne manqueront pas de continuer à nous apporter en ces moments éprouvants.

Le Président de la République, sous un autre registre, a abordé la question de l'esclavage. L'UFP salue les prises de position et l'engagement exprimé par le Président de la République sur cette question relative à l'éradication de la pire des tares de notre société. Il est indispensable, pour la justice et la cohésion sociales, que l'ensemble de la Nation se mobilise pour trouver les réponses convenables et consensuelles à son éradication.

A L'ENSEMBLE DES MAURITANIENS, EN PARTICULIER A CEUX QUI ONT CONSCIENCE DE LA GRAVITE DE LA PERIODE QUE TRAVERSE NOTRE PAYS, L'UFP LANCE UN APPEL VIBRANT POUR SE RENCONTRER, ECHANGER ET CONTRIBUER AU SUCCES DE L'ENTREPRISE HISTORIQUE DE LA RECONCILIATION NATIONALE.

Nouakchott le 2 juillet 2007 La Présidence de l'UFP